

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE :

1.1 Identité du produit/nom commercial :

Disques à lamelles en céramique pour rasoir Platinum

1.2 Utilisation du produit :

Pour les travaux de meulage/ finition sur métal.

1.3 Entreprise :

Entreprise : Platinum Amérique du Nord

Adresse : 3922 - 51 Avenue NW
Edmonton, AB
T6B 3TS CANADA

Téléphone : 780-461-6293
Télécopieur : 780-468-1946
Courriel : info@platinumna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification : non applicable. Les abrasifs sont des articles et non des substances ou des mélanges dangereux selon la directive 1999/45/CE ou le règlement (CE) N° 1272/2008. Voir également les sections 8 et 16.

Éléments d'étiquetage : les abrasifs sont des articles et non des substances ou des mélanges dangereux. Par conséquent, aucun étiquetage n'est requis conformément à la directive 1999/45/CE ou au règlement (CE) n° 1272/2008.

Autres dangers : lors du meulage, ne pas inhaler la poussière.

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Caractérisation chimique : Le produit contient les ingrédients suivants qui sont classés selon 67/548/CEE ou le règlement (CE) n° 1272/2008 ou pour lesquels il existe une valeur limite d'exposition professionnelle communautaire :

Substance	EG#	N° CAS	REACH Inscription #	Cône. %	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)		Classification selon à la directive 67/548/CEE
					Classe de danger / Catégories de danger	Dangers Déclarations	
Céramique NON	215-691-6	1344-28-1		<10%			
Résine (durcie thermiquement)				<5%			
Colle synthétique (durci thermiquement)				<2%			
Tissu de verre				70%			

Informations supplémentaires voir la section 16.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation : impossible en raison de la forme du produit. La poussière de meulage peut provoquer une toux et un essoufflement. Transporter la personne à l'air frais. Appliquer la respiration artificielle si nécessaire. Obtenir les premiers soins ou une assistance médicale.

Contact avec les yeux : impossible en raison de la forme du produit. La poussière de meulage peut irriter les yeux. Laver à grande eau et obtenir une assistance médicale si nécessaire.

Contact avec la peau : aucun effet nocif connu.

Ingestion : peu probable, en raison de la forme du produit. Si nécessaire contacter un médecin. Pas de précautions particulières.

Note au médecin : non disponible.

Symptômes et effets aigus et différés les plus importants : inconnus.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : non pertinent.

Traiter selon les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : eau, mousse, sable, poudre ou CO₂ selon les matériaux environnants.

Dangers particuliers résultant du produit : des fumées toxiques peuvent se dégager. Utiliser un équipement de protection respiratoire.

Conseils aux pompiers : les moyens d'extinction doivent être choisis en fonction de la zone environnante.

Équipement de protection : porter une combinaison de protection complète et un appareil respiratoire.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles : lors du meulage, ne pas inhaler la poussière. Voir également le point 8.

Précautions environnementales : ne pas jeter dans l'environnement.

Méthodes de nettoyage/enlèvement : Ramasser mécaniquement. Éliminer conformément au point 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :

Des mesures techniques spéciales ne sont pas nécessaires. Lorsqu'il est utilisé et manipulé conformément aux spécifications, le produit n'a aucun effet nocif, selon notre expérience et les informations qui nous sont fournies. Manipuler avec une ventilation adéquate pour la poussière.

Stockage :

Stocker dans un endroit sec.

Recommandation : suivre les instructions des fabricants de meuleuses et les réglementations nationales en vigueur. De plus, respectez les recommandations de sécurité du fabricant. Voir les réglementations FEPA - Code de sécurité - Règlement européen de sécurité pour une utilisation correcte des meules.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle :

Avant le meulage, il est recommandé d'effectuer une évaluation des risques et d'utiliser un équipement de protection individuelle en conséquence.

Valeurs limites d'exposition professionnelle et/ou valeurs limites biologiques : Garder l'exposition aux composants suivants sous surveillance. (Respecter également les réglementations officielles régionales)

MAC (pour la poussière): 6 mg/m³.

Remarque : des poussières dangereuses du matériau de la pièce peuvent être générées lors des opérations de meulage et/ou de ponçage. Les réglementations nationales relatives aux valeurs limites d'exposition à la poussière doivent être prises en considération.

Contrôles de l'exposition :

Mesures de protection individuelle :

Protection respiratoire : utiliser un équipement de protection respiratoire (*).

Protection des mains : porter des gants de protection (*).

Protection des yeux : porter des lunettes de protection ou un écran facial (*).

Protection auditive : utiliser une protection auditive (*).

Protection du corps : utiliser des vêtements de protection (*).

*Le type dépend de l'application spécifique et du matériau à broyer.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique : solide.

Couleur : différente

Forme : différente.

Solubilité dans l'eau : non.

Autres informations : aucune.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : stable si manipulé et stocké conformément aux spécifications. Voir également le point 7.

Conditions à éviter : voir le point 7. Les produits sont stables lorsqu'ils sont manipulés ou stockés correctement. Protéger de l'humidité atmosphérique ou de l'eau.

Possibilité de réactions dangereuses : aucune réaction dangereuse connue.

Produits de décomposition dangereux : à des températures supérieures à 250 °C, des produits de décomposition dangereux ou toxiques peuvent être générés.

Matières incompatibles : pas de réactions dangereuses connues.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques : lorsqu'ils sont utilisés et manipulés conformément aux spécifications, les produits n'ont pas d'effets nocifs selon notre expérience et les informations qui nous ont été fournies. Aucun effet toxicologique n'est connu en cas d'inhalation ou d'ingestion ou de contact avec les yeux ou la peau. Voir également la section 8.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité : aucun effet connu.

Persistance et dégradabilité : aucun potentiel de biodégradabilité connu.

Potentiel de bioaccumulation : aucun potentiel connu.

Mobilité dans le sol : aucun potentiel connu.

Résultats des évaluations PBT et vPvB : non pertinent.

Autres effets indésirables : aucun effet connu.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets :

Produit : suivre les réglementations nationales et régionales.

Les outils abrasifs comprennent également les particules du matériau broyée. Par conséquent, il est nécessaire de se référer aux informations fournies dans la fiche de données de sécurité.

- En raison des ingrédients et des propriétés, l'élimination en tant que déchet non dangereux (2000/532/CE) est possible si aucune matière dangereuse n'est ajoutée aux abrasifs. (CEE - n° 120121),
- En raison des ingrédients et des propriétés d'élimination en tant que déchet dangereux (2000/532/CE) (EWC - n° 120120*)

Emballage : suivre les réglementations nationales et régionales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Le produit n'est pas couvert par la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques au produit : aucune exigence d'étiquetage spécifique en vertu des directives CE respectives.

Évaluation de la sécurité chimique : non pertinent.

16. AUTRES INFORMATIONS

Les informations ci-dessus sont basées sur nos connaissances actuelles et ne constituent aucune garantie des conditions du produit. Les informations ne font partie d'aucun accord contractuel. Il incombe à l'utilisateur de respecter les lois et réglementations en vigueur.